



CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE-RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson, tenue le 7 février 2018 à
19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson*

PRÉSENCES :

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier
Mme Carole Champagne, conseillère de quartier
Mme Josiane Lachance-Gagné, conseillère de quartier
M. Victorin Lyrette, conseiller de quartier
M. Bermance Charest, conseiller de quartier
Mme Rolande Thibeault, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire du conseil de quartier

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : 15 citoyens

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Robert Quesnel, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 08.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Victorin Lyrette, appuyé de Mme Carole Champagne d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-02-01

3- Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la rencontre du 12 septembre 2017

Le président procède à la lecture du compte-rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par Mme Rolande Thibeault de l'adopter avec la correction suivante : corriger « Osisko » pour « Partenariat Canadian Malartic » au point « Affaires nouvelles – Questions et interventions du public ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-02-02

SUIVIS :

- **Crédit d'impôt pour les fosses septiques** : M. Lyrette désire sensibiliser les gens qui ont procédé au remplacement de leur système de traitement des eaux usées, d'effectuer la demande auprès du gouvernement provincial. Il donne un aperçu des coûts relié aux travaux : permis de construction (300\$), test de sol (1200\$) et construction (environ 20 000\$), sans compter l'entretien, 2 fois par année (environ 600\$). Ce crédit d'impôt se situe à 20% de remboursement sur la facture totale;
- **Lumière clignotante au village** : Une lumière ne pourra pas être réinstallée comme demandé. Cependant, un cinémomètre (souvent appelé « police électronique ») peut être de nouveau utilisé et qui s'avère être un incitatif de ralentissement à court terme;
- **Accotement du 2092, route St-Philippe** : Rappelons qu'un problème de dénivelé avec l'accotement est récurrent. Pour la suite, le citoyen doit communiquer avec le ministère des Transports pour qu'il veuille à arranger le problème;

4- Budget 2018 et programme triennal d'immobilisations

Le président donne un résumé du budget 2018 ainsi que les travaux se retrouvant dans le plan triennal d'immobilisation. Il donne une explication sur la hausse. Le principal projet pour le quartier est les travaux pour la construction de l'usine d'assainissement des eaux. Il y aura également une réfection totale de la rue des Buissons. À ce sujet, des citoyens du domaine des Buissons s'inquiètent sur l'impact des travaux, étant donné que dans le passé il s'agissait d'un domaine privé. Le président fera des vérifications à ce sujet.

5- Proposition d'un projet de bibliothèque à la maison du Citoyen

À la suite du refus de la responsable d'installer une bibliothèque de rue à la Maison du Citoyen, la conseillère de quartier, Mme Rolande Thibeault, présente au conseil de quartier un projet pour l'implantation d'une bibliothèque communautaire :

CONSIDÉRANT QU'UNE demande pour l'installation d'une bibliothèque de rue a été réalisée au courant de l'année 2017 auprès de Mme Geneviève Gauthier, responsable du projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet citoyen bénévole ne s'étend pas dans les quartiers en dehors du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande pour une bibliothèque a déjà été réalisée dans le passé;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de Dubuisson souhaitent participer à l'implantation d'une bibliothèque « communautaire »;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'inventaire, les heures d'ouverture et l'entretien des livres se feront à 100% par des citoyens bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire sera constitué de livres qui seront généreusement donnés et qu'aucun achat de volumes neufs supplémentaires ne sera demandé;

- **IL EST PROPOSÉ** unanimement de demander à la Ville de Val-d'Or de faire l'achat d'un meuble bibliothèque avec une barrure, qui sera installé dans la petite salle de la Maison du Citoyen.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-02-03

6- Jardin communautaire de quartier

Le président lance l'invitation aux citoyens présents pour la rencontre qui aura lieu le 15 février, concernant l'implantation du jardin.

7- Nouveaux horizons Dubuisson

Deux représentantes du club des aînées de Dubuisson sont présentes pour informer le conseil de quartier que le club peut bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 25 000\$ pour des projets divers à réaliser dans la communauté. Elles citent comme exemple de projet, la rénovation de la salle principale de la Maison du Citoyen qui peut être réalisé même si le club n'est pas propriétaire du bâtiment. Des conférences offertes par des professionnelles, la réparation du terrain de pétanque, une aide financière pour la future bibliothèque ou même le jardin communautaire de quartier peuvent également entrer dans leur demande de subvention. Un document de présentation sera réalisé et présenté au mois de mars lors du conseil d'administration du club des aînés. Pour toutes ces raisons, il est proposé par Mme Josiane Gagné-Lachance, appuyé par M. Victorin Lyrette, d'apporter le soutien nécessaire à Nouveaux Horizons Dubuisson pour l'obtention de la subvention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2018-02-04

8- Renouvellement des conseillers et élection au poste vacant

Le président d'assemblée demande aux conseillers présentement en poste, s'ils désirent renouveler leur participation au conseil de quartier pour une période de 2 ans. Tous acceptent.

Par ailleurs, un poste demeure vacant, car aucune nouvelle proposition ne fût effectuée. Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2018-02-05

9- Affaires nouvelles – Questions et intervention du public

- *Construction du carrefour giratoire*: Un citoyen demande si une voie de déviation pour cyclistes est prévue lors des travaux et à la suite de ceux-ci. Le président fera des vérifications à ce sujet.

10- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 16 mai à 19 h, à la Maison du Citoyen.

11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Victorin Lyrette de lever la séance. Il est 20 h 33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2018-02-06

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE